



Fourniture de services professionnels

OFFRE DE PRIX

Projet : Réaménagement des boulevards
Maisonneuve et St-Laurent, Tronçon 1 Lot 1

Submission : 2008-07-23



Ville de
Gatineau
OFFRE DE PRIX

Projet : Réaménagement des boulevards Maconnique et St-Laurent, Tronçon 1
Soumission : 2003-10-24

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je, soussigné, en mon nom personnel ou au nom du soumissionnaire que je représente, déclare :

- 1 - Avoir reçu et pris connaissance de tous les documents d'appel d'offres relatifs au projet en titre;
- 2 - Avoir pris tous les renseignements nécessaires sur la nature des services à fournir et sur les exigences du contrat à être adjudgé;
- 3 - Être autorisé à signer ce document, comme en fait foi, le cas échéant, le document joint à la présente.

Je m'engage, en retour du montant forfaitaire indiqué à la présente offre et dans le respect des exigences du futur contrat, à fournir tous les services et biens livrables spécifiés aux susdits documents ainsi que tous ceux qui, bien que non spécifiquement mentionnés, sont requis pour la réalisation complète du mandat.

IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

Raison sociale ou nom : **Groupe Conseil GENIVAR**

Adresse : **500, boulevard Gréber**

3^e étage

Ville et province : **Gatineau (Québec)**

Code postal : **J8T 7W3**

Nom du signataire : **Claude Marquis, ingénieur, M.Sc.**

Titre du signataire : **Directeur, Infrastructures, Urbaines et Transports**

Signature : _____

Date : **2003-10-24**



Ville de
Gatineau
OFFRE DE PRIX

Projet : Réaménagement des boulevards Marsolinéve et St-Laurent, Troisième 1 Lot 1 Soumission : 2013-51-231

OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE

Prix forfaitaire pour le volet 1 :	280 975,00 \$
Prix forfaitaire pour le volet 2 :	121 975,00 \$
Prix forfaitaire total (a + b) :	402 950,00 \$
Taxe sur les produits et services (TPS) :	28 206,50 \$
Taxe de vente du Québec (TVQ) :	32 336,74 \$
Montant total :	463 493,24 \$

PREUVE DE SIGNATURE

Veuillez consulter l'article 2.3 du cahier intitulé « **Soumission** », cocher la case appropriée et agraffer, le cas échéant, le ou les documents demandés à la suite de la présente offre.

- Preuve de signature non nécessaire
- Preuve de signature jointe à la présente



Ville de
Gatineau
OFFRE DE PRIX

Projet : Réaménagement des boulevards Marsolin et St-Laurent, Tranche 1 Lot 1 Soumission : 2016-SP-201

TERME DE PAIEMENT

Veillez consulter l'article 2.10 du cahier intitulé « **Clauses administratives** », indiquer le terme de paiement proposé et, si désiré, joindre une proposition à la suite de la présente offre.

Terme de paiement :

Selon l'avis aux soumissionnaires

AIDE-MÉMOIRE

Veillez consulter l'alinéa numéro 2 de l'article 2.4 du cahier intitulé « **Soumission** » afin de vous assurer que la présente offre de prix est adéquatement présentée à la Ville.

Veillez vous assurer, avant d'insérer la présente offre de prix dans une enveloppe opaque d'avoir :

- Vérifié les montants inscrits à votre offre pour vous assurer qu'ils ne comportent pas d'erreur
- Complété tous les champs du présent formulaire
- Signé la présente offre de prix
- Agrafé les documents demandés à la suite de la présente offre
- Inclus une copie conforme de la présente offre et de ses annexes



Fourniture de services professionnels

OFFRE DE SERVICES

Projet : Réaménagement des boulevards Maisonneuve
et St-Laurent, Tronçon 1 Lot 1

Soumission : 2009-SP-201



OFFRE DE SERVICES

Projet : Réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, Tronçon 4 Lot 4
Soumission : 2003-SP-211

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je, soussigné, en mon nom personnel ou au nom du soumissionnaire que je représente, déclare :

- 1 - Avoir reçu et pris connaissance de tous les documents d'appel d'offres relatifs au projet en titre;
- 2 - Avoir pris tous les renseignements nécessaires sur la nature des services à fournir et sur les exigences du contrat à être adjudgé;
- 3 - Être autorisé à signer ce document, comme en fait foi, le cas échéant, le document joint à la présente.

Je m'engage, en retour du montant forfaitaire soumis sous pli séparé, et dans le respect des dispositions du futur contrat, à fournir tous les services et biens livrables spécifiés aux susdits documents ainsi que tous ceux qui, bien que non spécifiquement mentionnés, sont requis pour la réalisation complète du mandat.

IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

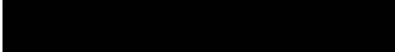
Nom : **Groupe conseil GENIVAR**

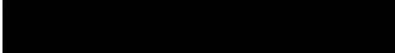
Adresse : **500, boulevard Gréber**
3^e étage
Gatineau (Québec) J8T 7W3

Numéro de téléphone : **819-243-2827**

Numéro de télécopieur : **819-243-2019**

Courriel : 

N° d'employeur à la C.S.S.T. : 

N° d'inscription de la TPS : 

N° d'inscription de la TVQ : 

Nom du signataire : **Claude Marquis, ingénieur M.Sc.**

Signature : _____ Date : **2003-10-24**

COMPRÉHENSION DU MANDAT

La ville de Gatineau désire retenir les services professionnels d'une firme d'experts-conseils dans le but d'effectuer la préparation des plans et devis pour le réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent. Les travaux seront réalisés à l'intérieur des zones suivantes :

- Le boulevard Maisonneuve : de la rue St-Jean-Baptiste au boulevard Sacré-Cœur;
- Le boulevard St-Laurent : de la rue Laurier au boulevard Maisonneuve.

Le présent projet vise essentiellement à rehausser les aspects esthétique et de sécurité du secteur. Afin d'atteindre ces objectifs, les travaux suivants seront nécessaires :

- Démolition, l'enlèvement de certaines structures existantes (bordures, trottoirs, îlots, végétation, etc);
- Relocalisation de services municipaux (bornes-fontaine, puisards, regards). Implantation de services privés pour de futurs édifices;
- Amélioration de la bretelle d'accès à l'intersection de la rue Laurier et du boulevard St-Laurent. Ainsi que l'implantation d'une nouvelle bretelle d'accès à l'intersection des boulevards Sacré-Cœur et Maisonneuve;
- Améliorer la signalisation existante;
- Enlèvement et relocalisation de feux de signalisation (lorsque possible);
- Réfection de l'infrastructure de nouveaux tronçons de route, incluant la construction de nouvelles bordures de béton et de granite, de trottoir et îlots et de pavage incluant le marquage de chaussée;
- Installation de conduites électrique et d'éclairage de rue;
- Réalisation d'aménagement paysager. Ce mandat sera réalisé par un autre consultant.

Pour le présent mandat, l'adjudicataire doit fournir les services suivants : services consultatifs, le concept, les études préparatoires, les plans et devis préliminaires, les plans et devis définitifs, la surveillance des travaux avec résidence, la fourniture des plans des ouvrages « tel que construit » et les services de coordination pour toutes les étapes du mandat.

L'équipe proposée par GENIVAR est très consciente des enjeux qu'impliquent ce type de projet. D'une part, les boulevards visés par le présent mandat sont situés en plein cœur d'un secteur achalandé et de grande importance, soit 30 000 véhicules par jour incluant le transport en commun. À cet égard, GENIVAR possède une expérience très récente dans la planification de projets en zone de forte circulation ayant réalisé la gestion du développement des Plaines Lebreton à Ottawa où tout le réseau routier a été modifié, le Quartier International de Montréal situé en plein Centre-Ville de Montréal où des interventions majeures ont été effectuées sur le réseau routier, et l'échangeur Taschereau sur la Rive-Sud de Montréal où un remodelage complet de l'échangeur a été effectué et où le débit de 70 000 véhicules par jour devait être maintenu.

De plus l'importance du maintien de la circulation et de la sécurité des piétons dans le secteur sera également une priorité.

GENIVAR possède toutes les compétences requises afin de réaliser, avec succès, les objectifs de ce mandat. Par le passé, notre équipe a réalisé plusieurs projets similaires et de même envergure.

L'équipe GENIVAR est expérimentée à préparer des documents spécifiant des méthodes de construction minimisant les coûts de construction. GENIVAR est reconnue pour solutionner des défis complexes avec des méthodes innovatrices et des technologies récentes et adaptées au type de projet, tel qu'exigé par la présente.

Projet : Réaménagement des boulevards Maissonville et St-Laurent, Tronçon ? Lot 1 Soumission : 2012-09-13

APPROCHE PRÉCONISÉE

Dès l'octroi du mandat, nous proposons de tenir une réunion de démarrage avec les responsables du projet afin de revoir les orientations, de recueillir la documentation pertinente, de discuter de l'étendue des travaux, des particularités du projet, des échéanciers, des objectifs et procédures relatives au mandat.

Après la réunion de démarrage, une validation terrain sera effectuée afin de valider les différentes structures et ouvrages existants, des points de raccords, des élévations fournies et tout autre éléments pertinents. Ensuite, ces informations seront mises en plan en respect des normes NADAO. Tout conflit avec le tracé de la rue ou la localisation des structures existantes sera signalé à la ville.

La réalisation de notre mandat va respecter trois grandes étapes. Dans un premier temps, des plans concepts seront réalisés. Ceux-ci présenteront sommairement le concept qui répondra aux objectifs visés par le client. Ce concept présentera la géométrie des voies d'accès et des intersections, et les solutions les plus probables pour chaque aspects du projet. De plus, nous établirons des scénarios pour la gestion de la circulation nécessaire pour chacune des étapes de la construction. Le tout sera présenté sous forme de rapport avec plans à l'échelle. Notez qu'une estimation préliminaire des coûts sera jointe au rapport. Nous prévoyons une rencontre avec la ville pour la présentation du rapport concept. Le concept d'éclairage sera validé avec la ville (type de lampadaires, niveau d'éclairage, espacement, raccordement électrique). Nous proposons d'effectuer une étude photométrique pour définir l'espacement des poteaux.

Suite aux commentaires des différents intervenants, GENIVAR procédera à la réalisation des plans et devis préliminaires. À cette étape, il s'agit de concrétiser les solutions retenues lors de l'étape de concept. De plus, nous validerons l'estimation préliminaire déposée lors de la précédente étape.

Dans un dernier temps, suite aux commentaires des intervenants, nous réaliserons les plans et devis définitifs. Une estimation préliminaire de classe A et tous les documents requis pour les appels d'offre seront déposés auprès des autorités responsables.

GENIVAR échangera tout au long du processus avec les représentants de la ville afin d'intégrer leurs commentaires et pourra assister ces derniers lors de présentations qui pourraient être faites aux intervenants des milieux concernés. Tous les employés-clés affectés à la présente offre seront entièrement disponibles pour la réalisation de ce projet.

Durant la période d'appels d'offre, GENIVAR assurera un soutien technique afin de répondre aux questions des soumissionnaires potentiels et préparer les addendas s'il y a lieu.

Après l'octroi du contrat des travaux à un entrepreneur, une réunion de pré-chantier aura lieu entre l'entrepreneur, la ville et le consultant.

GENIVAR fournira du personnel pour les services durant la construction. Les services comprennent un technicien en résidence sur le chantier, et du personnel technique au bureau (ingénieur et technicien) pour la vérification des dessins d'atelier, les recommandations de paiement, la préparation des ordres de changement, la validation de la conception, etc.

Durant les travaux des réunions de chantier périodiques seront prévues et un compte rendu rédigé par le consultant.

L'éclairage de rue sera mis en opération après leur raccordement et une inspection en soirée sera faite pour vérifier la qualité de l'installation.

Suite aux travaux complétés par l'entrepreneur, une inspection d'acceptation provisoire sera effectuée en compagnie d'un représentant de la ville, et GENIVAR fera une recommandation. À la fin de la période de garantie, une inspection finale sera réalisée.

Projet : Réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, Tronçon 1 Lot 1 Soumission n° : 010-01F-23

APPROCHE PRÉCONISÉE

À la fin des travaux, un relevé des ouvrages construits sera effectué par nos équipes d'arpentage. Un plan « tel que construit » sera préparé et déposé à la ville selon les formats papier et numérique demandés.

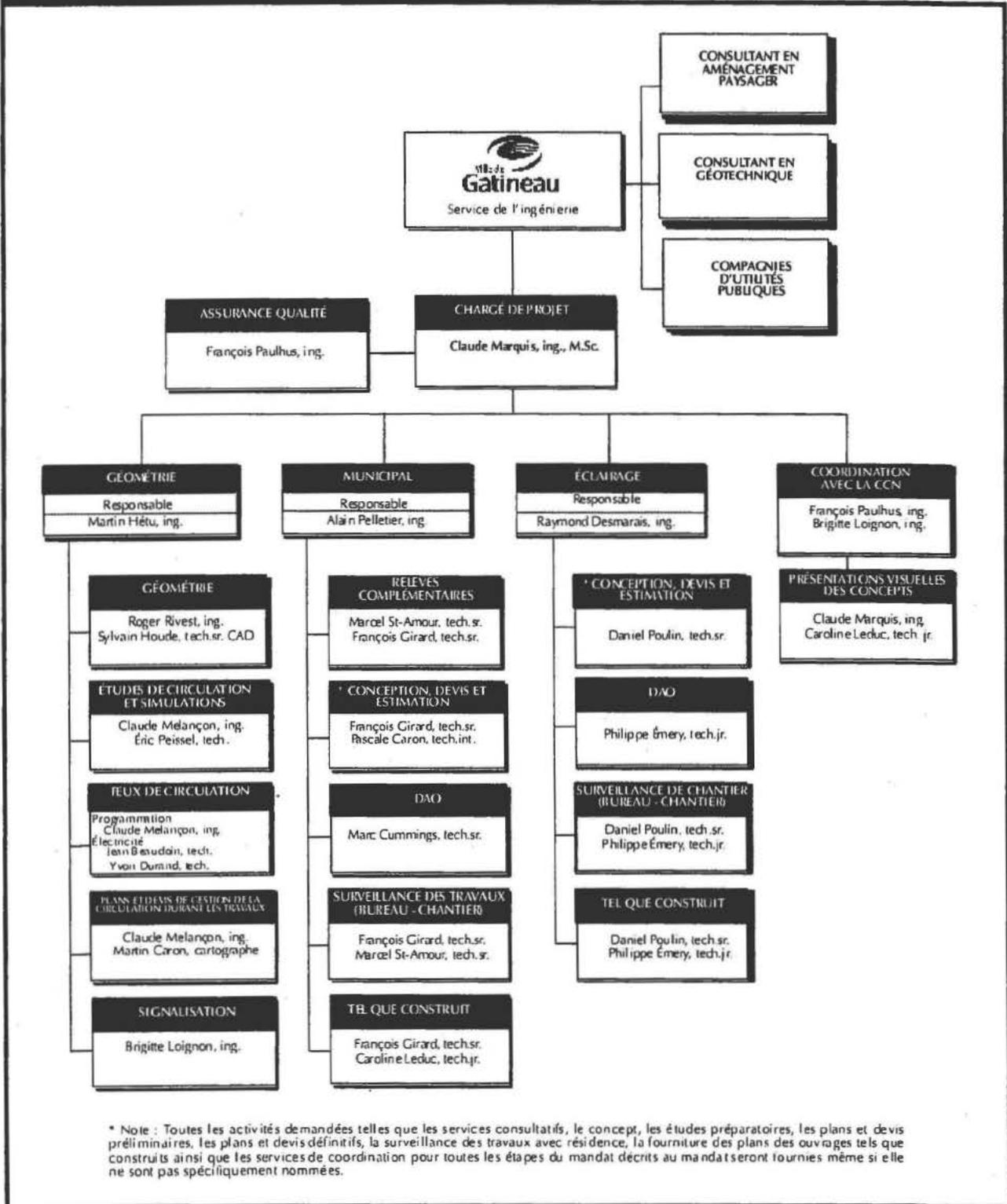
GENIVAR sera à l'écoute des représentants de la ville afin de répondre à leurs besoins, et ce, pour chacune des étapes du mandat. Il y aura lieu de considérer l'impact des divers travaux sur la circulation, de préparer et de suivre l'ordonnance des travaux afin de réduire au minimum l'impact des travaux sur les usagers et de respecter les échéanciers prescrits, et ce, sans oublier un suivi rigoureux des dépenses. L'emphase sera mise sur la sécurité du publique (piétons, véhicules de transport public et travailleurs).

Nous vous proposons donc un échéancier réaliste pour réaliser les travaux en fonction de la date de livraison finale des ouvrages.

- | | |
|--|---------------------------------------|
| • Octroi du mandat de l'ingénieur | Le 12 novembre 2003 |
| • Réunion de démarrage | La semaine suivant l'octroi du mandat |
| • Relevés d'arpentage | Semaine du 29 novembre 2003 |
| • Concept/estimation préliminaire | Semaine du 19 janvier 2004 |
| • Analyse et commentaires - (Concept) | Semaine 26 janvier 2004 |
| • Plans et devis préliminaires | Semaine 16 février 2004 |
| • Analyse et commentaires (Plans et devis préliminaires) | Semaine du 23 février 2004 |
| • Plans et devis définitifs | Semaine du 8 mars 2004 |
| • Analyse et commentaires – Plans et devis définitifs | Semaine du 15 mars 2004 |
| • Service de coordination et appel d'offres | Semaine du 22 mars 2004 |
| • Début des travaux | Début juin 2004 |
| • Fin des travaux | Fin octobre 2004 |

Projet : Réaménagement des boulevards Méricenne et St-Laurent, Tronçon 1 Lot 1 Soumission : 2023-01-26

RESSOURCES PROPOSÉES



Projet Réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, Tronçon 1 et 1
Soumission 2002-11-20

RESSOURCES PROPOSÉES

- **Claude Marquis, ingénieur, M.G.P. - Chargé de projet**

M. Marquis possède 25 ans d'expérience en génie municipal et en transport. Il a participé à plusieurs projets de rénovation d'axes routiers urbains dans l'Outaouais, notamment le réaménagement de la Promenade du Portage à Hull (3M\$), le boulevard McConnell à Aylmer (10M\$- autoroute urbaine à 4 voies), l'autoroute 5 à Chelsea, la réfection de la rue principale à Chénéville (route 319). Il est familier avec les procédures en vigueur à la ville, de même qu'avec la Commission de la Capitale Nationale pour laquelle il a récemment complété deux projets majeurs dans le Parc de la Gatineau (route d'accès au domaine Mackenzie King et chemin Dunlop).

- **Martin Héту, ingénieur senior**

M. Héту a réalisé de nombreux projets sur le territoire de la ville de Montréal en circulation, dont notamment pour la Société du Transport de Montréal (STM) et l'Agence métropolitaine de Transport (AMT) : étude de sécurité et d'aménagement de la voie réservée Pie-IX (2003), réaménagement des terminus des stations de métro Rosemont, Jean-Talon et Sauvé, étude de localisation de stations de métro pour le prolongement de la ligne bleue.

- **Alain Pelletier, ingénieur intermédiaire**

M. Pelletier possède près de dix (10) ans d'expérience en génie conseil. Il a participé à la réalisation de nombreux projets de diverses envergures. Parmi ces réalisations : réhabilitation de la route Matagami-Radisson (640 km) pour le Développement de la Baie James, aménagement d'un tronçon du boulevard Mgr. Langlois de Valleyfield, réhabilitation de chaussées de l'hôpital Douglas de Verdun, assainissement des eaux de la municipalité de Dupuy, de Barraute et de Nemaska.

- **Roger Rivest, ingénieur**

M. Rivest compte plus de 35 ans d'expérience dans le domaine des transports, il a fait partie d'une équipe dédiée à la conception routière et principalement dédiée à la géométrie. Il compte plus d'une centaine de projets réalisés pour le MTQ, dont plusieurs autoroutes en milieu rural et urbain comprenant des échangeurs et des structures d'étagement.

- **Claude Melançon, ingénieur**

Il possède huit ans d'expérience et a été impliqué dans une vaste gamme de projets combinant la circulation, la planification des transports et l'aménagement du territoire. Il a notamment participé à l'analyse de sécurité routière dans le cadre de l'étude d'opportunité de l'A-20 sur l'île de Montréal, l'étude d'opportunité de la N-117 à Saint-Jovite, le plan de transport en commun de la Couronne-Nord, l'étude d'avant-projet du réaménagement de l'échangeur Taschereau à Longueuil. Il a également participé à diverses études d'opportunité lors de son séjour au MTQ à Québec et réalisé plusieurs études de circulation et d'aménagement sur le territoire de la Rive-Nord. Il maîtrise notamment les logiciels SIDRA, HCS, et TSIS pour les simulations de circulation.

- **François Girard, technicien senior**

M. Girard possède une grande expérience dans les travaux de génie civil et municipal et sera responsable de la préparation des plans et profils sur LDD/NADAO et de la coordination des levés topographiques. Depuis plus de 20 ans, il participe à la réalisation de nombreux projets d'envergure dans la région de l'Outaouais.

- **Raymond Desmarais, ingénieur senior**

M. Desmarais a obtenu en 1965 un baccalauréat en sciences appliquées, option génie électrique, de l'Université de Sherbrooke. Il a collaboré à la réalisation de nombreux projets d'éclairage et de feux de signalisation au cours de sa carrière. Il maîtrise parfaitement les méthodes de calcul et les procédures appliquées au ministère. Vous trouverez ci-dessous un sommaire de ses projets réalisés dans la région de l'Outaouais : Pourtour des Terrasses de la Chaudière, route 148 à Masson-Angers – 3 projets – MTQ, route 105 à Maniwaki – MTQ, stationnement complexe sportif Mont-Bleu, Promenade du Portage, Hull, chemin de la Savane à Gatineau, éclairage d'une chaussée à quatre voies, boulevard La Vérendrye, ville de Gatineau, boulevard de la Cité à Gatineau, éclairage décoratif, conversion de l'éclairage, boulevard Maloney à Gatineau, boulevard de la Gappe, ville de Gatineau.

Projet : Réaménagement des boulevards Malsonnaive et St-Laurent Tronçon 11 et 1

Submission

2003 SEP 24

RESSOURCES PROPOSÉES

• Daniel Poulin, technicien senior

M. Poulin est technicien senior en électricité et compte plus de 30 ans d'expérience. Il a réalisé de nombreux projets routiers en Outaouais au cours de sa carrière. En voici une liste sommaire : pourtour des Terrasses de la Chaudière, route 148 à Masson-Angers – 3 projets – MTQ, route 105 à Maniwaki – MTQ, stationnement complexe sportif Mont-Bleu, promenade du Portage, Hull, chemin de la Savane à Gatineau, éclairage d'une chaussée à quatre voies, boulevard La Vérendrye, ville de Gatineau, boulevard de la Cité à Gatineau, éclairage décoratif, conversion de l'éclairage, boulevard Maloney à Gatineau sur 4 km, boulevard de la Vérendrye, ville de Gatineau.

Capacité de relève : Le chargé de projet M. Claude Marquis, ing. M.G.P. pourra au besoin être remplacé par M. François Paulhus, ing. de notre bureau de Gatineau, et qui possède plus de 13 ans d'expérience dans le domaine municipal. L'adjoint au chargé de projet M. Alain Pelletier, ing. pourra au besoin être remplacé par M. Jocelyn Cloutier, ing., M.Sc.A. de notre bureau de Gatineau, et qui possède 8 ans d'expérience dans le domaine municipal. Le responsable des relevés, M. François Girard pourra au besoin être remplacé par M. Robert Merleau, tech. sr. de notre bureau de Gatineau, et qui possède 30 ans d'expérience. Le surveillant de chantier M. Marcel St-Amour pourra au besoin être remplacé par M. Gilles St-Amour, tech. sr. de notre bureau de Gatineau, et qui possède 30 ans d'expérience. Mme. Caroline Leduc, tech. jr. pourra être remplacé par M. Marc Cummings, tech. sr. de notre bureau de Gatineau. Mme Pascale Caron, tech. pourra être remplacée par M. Sylvain Lahaie, tech. de notre bureau de Gatineau. M. Raymond Desmarais, ing. sr. pourra au besoin être remplacé par M. Pierre Caouette, ing. de notre bureau de Gatineau, et qui possède 17 ans d'expérience. M. Daniel Poulin, tech. sr., pourra être remplacé au besoin par M. Réjean Charbonneau, tech. sr. et qui possède 30 ans d'expérience. M. Philippe Émery, tech. jr. pourra être remplacé au besoin par M. Alain Éthier, tech.sr. et qui possède 12 ans d'expérience. M. Martin Héту pourra être remplacé au besoin par M. Neji Larbi, ing. et qui possède 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion de la circulation et des transports.

Équipement informatique : Notre personnel a accès à un grand nombre de micro-ordinateurs de type Pentium (II, III ou IV), installés en réseau. Ces postes sont munis des périphériques usuels: imprimantes, modems, traceurs, etc., ainsi que des logiciels d'usage (Word, Excel, courrier électronique, etc.) et de logiciels spécialisés.

Logiciels spécialisés :

- Échéancier: MS Project 2000;
- Dessin assisté par ordinateur: AutoCAD versions 14 et 2000;
- Conception routière: InRoads Selectcad d'Intergraph et Land Development d'AutoCAD;
- Éclairage routier : Microsite-Lite, Lite-Pro et AGI;
- Hydraulique et hydrologie: SWMM, OTTSWMM, SP-SWMM, SWMHYMO, OTTHYMO, SIRDU, HEC-1, PC-SWMM, SEWERCAT, AQUAIDF; HEC-RAS, HEC-2, HEC-6, HY-8, AQUAGEO, SYBERNETI;
- Dimensionnement de chaussée: ELSYM-5, NRCLAYER, NRSBACK, KENLAYER;
- Géotechnique: Geo-Slope, SEEP, SIGMA, GINT; Gabarits de virage: AutoTURN;
- Structure: VISUAL DESIGN, SAFI, SFRAME, ANCAD, ADOSS, PCACOL, PCABEAM, COSMOS;
- Luxicon micro-Site Light.

Arpentage : Station totale géodimètre série 600, TOPCON, séries GTS-3C et 4B avec carnets électroniques de type PC-9500, PC-9800 et FC1; Niveaux de précision de marque Topcon; GPS; Micro-ordinateurs portables, caméras digitales et tous les accessoires de communication requis (radio, cellulaires, pagettes, etc.); Logiciel InRoads Survey, GFD et GDA;

Projet	Réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, Tronçon 1, Lot 1	Soumission	2003-07-23
--------	--	------------	------------

EXPÉRIENCE PERTINENTE

Le personnel proposé par GENIVAR, pour réaliser ce projet, possède l'expérience requise pour mener à terme ce projet. De plus, l'expérience diversifiée de GENIVAR permettra de réaliser une conception adaptée au projet. Ainsi, une coordination efficace entre les différents professionnels impliqués sera favorisée.

Le chargé de projet, **M. Claude Marquis, ing. M.G.P.** possède une longue expérience dans la réalisation de projets municipaux avec la ville de Gatineau et s'assurera que les solutions techniques proposées soient faisables, économiques et que les échéanciers soient respectés.

Travaux de chaussée

- Aménagement des surfaces et reconstruction de la chaussée sur la **Promenade du Portage phases I et II**, incluant bordures en granit, trottoirs en pavés, drainage, aqueduc, pavage plantations, mobilier urbain, éclairage décoratif, gestion de la circulation durant les travaux. *Services rendus : Étude de circulation, étude photométrique, plans et devis incluant coordination avec Travaux public Canada, services durant la construction en coordination avec un architecte-paysagiste.* (1999 à 2001 – 3 000 000 \$) – Les chargés de projet à la ville étaient Linda Labonté et Michel Diver.
- **Pourtour des Terrasses de la Chaudière** (rues Wellington, Montcalm et Promenade du Portage) incluant bordures en granit, trottoirs en pavés, plantations, mobilier urbain, éclairage décoratif. *Services rendus : étude photométrique, plans et devis, services durant la construction en coordination avec un architecte-paysagiste.* (2001 à 2003 – 600 000 \$). Le chargé de projet à la ville était Monsieur Michel Diver.
- Construction des services municipaux pour raccorder la **Centrale Hull 2 d'Hydro-Québec** sur la rue Eddy à Hull, en coordination avec la ville de Hull et Domtar, incluant aqueduc et égout sanitaire, réfection des trottoirs, bordures et pavage, gestion de la circulation sur cet axe majeur et gestion de la circulation du transport lourd accédant ux compagnies Scott et Domtar. *Services rendus : plans et devis, services durant la constructio, plan de grewstion de la circulation durant les travaux .* (2001 à 2003 – 600 000 \$). Le chargé de projet pour Hydro-Québec était M. Georges Sarkis (1-800- 840-3000 poste 3537) et pour la ville Monsieur Jean Audet.
- Construction des îlots, chaussée et drainage sur les **îlots déviateurs, Route 148, Angers**, Ministère des Transports du Québec (2002 - 2003 – 750 000 \$) – La chargée de projet était Madame Josée Couture.
- Construction du carrefour et chaussée au **carrefour giratoire et urbanisation de la section du village, Route 148, Angers**, Ministère des Transports du Québec (septembre 2003 – 1 100 000 \$) – La chargée de projet était Madame Josée Couture.
- Géométrie et reconstruction de la chaussée et trottoirs, feu de circulation et éclairage **Route 105 à Maniwaki** (2002-2003 – 450 000 \$) – La chargée de projet était Madame Josée Couture.
- Réfection de la chaussée, trottoirs et éclairage sur la rue **Principale (route 319)**, Municipalité de Chénéville (1999-2001 – 350 000 \$) – Le chargé de projet à la municipalité était Monsieur Joseph Filion, maire.
- Reconstruction des services municipaux, chaussée et drainage sur le **Chemin de la Montagne Nord**, Ville de Gatineau (2000-2003 – 625 000 \$) – La chargée de projet à la ville était Madame Josée Lévesque.

Travaux de chaussée et gestion de la circulation

- **Étude et gestion de circulation, agrandissement du Palais des Congrès** - Gespro-BFC-Divco et Société immobilière du Québec (1999-2000)Le Groupe conseil GENIVAR a été mandaté pour réaliser une étude d'impact de l'agrandissement du Palais des Congrès de Montréal. Les analyses de capacité ont été effectuées à partir des logiciels TRANSYT-7F et SIDRA. De plus, l'étude a évalué les impacts sur la circulation de la fermeture de voies autour de l'édifice durant la construction, identifié et évalué les mesures d'atténuation en période de construction et en période d'exploitation. Par ailleurs, le Groupe conseil GENIVAR a assisté le gestionnaire de projet pour la gestion de la circulation aux différentes phases du projet. Chargé de projet : Emmanuel Le Colletter.

Projet : Réaménagement des boulevards Marchand, de
St-Laurent, Tronçon 1 Let 1. Soumission : 2003 SP 23

EXPÉRIENCE PERTINENTE

- Étude d'avant-projet, plans et devis, surveillance, et maintien de la circulation, réaménagement de **l'échangeur Taschereau de l'A-10** -Ministère des Transports du Québec (en cours). Le mandat a pour but de préparer un avant-projet définitif, effectuer la conception détaillée et les plans et devis préliminaires et définitifs relatifs au réaménagement de l'échangeur Taschereau de l'autoroute 10, (jonction majeure du réseau autoroutier de Montréal, près du pont Champlain) dont le coût a été évalué à 100 M \$. Des simulations au moyen de différents logiciels (HCS, SIDRA, CORSIM) ont été effectuées pour évaluer les conditions futures tant sur l'autoroute que sur le boulevard Taschereau. Les plans et devis et les estimations de coûts ont ensuite été préparés. Le mandat incluait l'implantation de deux nouveaux feux de circulation sur le boulevard Taschereau. De plus, pour chaque phase des travaux, des plans et devis de l'aménagement des voies de déviation et de la signalisation de travaux pour assurer le maintien de la circulation ont été préparés. Les plans et devis des 3 premières phases (sur 5) sont complétés.
- **Éclairage, feux de circulation, feux clignotants, P.V.A. et supersignalisation**, Est-de-la-Montérégie -Ministère des Transports du Québec (1999-2001). Dans le cadre d'un mandat ouvert, Génivar a réalisé de nombreux projets depuis deux ans pour la direction de l'Est-de-la-Montérégie et ce, à travers le territoire qu'elle couvre. Durant cette période, Génivar a offert des services en éclairage routier, feux de circulation, supersignalisation. Les principaux mandats de feux de circulation réalisés sont les suivants: Route 116, Saint-Basile-le-Grand, Beloeil et Saint-Hilaire; Route 112, Saint-Hubert, Chambly et Granby; Route 104, Cowansville; Route 229, Sainte-Julie.
- **Étude de mise aux normes des feux de circulation** -Ville de Montréal (en cours). Ce projet, d'une durée prévue de deux ans et demi, consiste à mettre à jour les équipements de feux de circulation à plus de 630 carrefours à feux de la Ville de Montréal afin de les rendre conformes aux nouvelles normes du MTQ. Parmi les activités à réaliser, mentionnons l'optimisation de la programmation des feux de circulation, la synchronisation de réseaux de feux, la vérification de la conformité des équipements en place. Afin d'optimiser les feux, les logiciels SIDRA et SYNCHRO sont utilisés.
- Plans de maintien de la circulation lors des travaux du **Quartier International de Montréal** -Ville de Montréal (2001-2003). Dans le cadre du projet du Quartier International de Montréal, un des plus importants développements immobiliers au Québec des dernières années, GENIVAR a été mandaté pour réaliser la conception des infrastructures requises. Le mandat incluait également la réalisation des plans de maintien de la circulation lors des différentes phases des travaux, qui nécessitaient la fermeture de rues d'une partie du centre-ville de Montréal.

Éclairage

- Pourtour des terrasses de la chaudière (ville de Gatineau) : remplacement du système d'éclairage sur les rues Montcalm, Wellington et Promenade du Portage. Plans et devis, surveillance des travaux d'éclairage de rue. (2001 à 2003 - 120 000\$). Le chargé de projet était Michel Diver.
- Promenade du Portage de Eddy à de l'Hôtel-de-ville (ville de Gatineau) : remplacement du système d'éclairage de rue. Plans et devis, surveillance des travaux d'éclairage de rue. (1999 à 2001 - 180 000 \$). Les chargés de projet étaient Michel Diver et Linda Labonté.
- Route 148 à Angers - 3 projets pour le ministère des Transports du Québec : nouveau système d'éclairage pour le projet des îlots déviateurs, du carrefour giratoire, et de la section du village. Plans et devis, surveillance des travaux d'éclairage de rue. (2002 à 2003 - 200 000 \$). Le chargé de projet était Pierre Laflamme.

GENIVAR est certifié ISO 9002. Un plan qualité est donc en force qui comporte (sans s'y limiter) une vérification continue de la qualité du travail fait par GENIVAR. Pour chaque projet, un plan de conception détaillé, un plan de surveillance, une liste de vérification de plan, une liste de vérification de la conception et une liste de vérification des procédures d'arpentage doivent être complétés. Ces derniers permettent de planifier la conception et la surveillance des projets. À ceci s'ajoute, une validation par un vérificateur technique avant dépôt final des plans et devis. Ce vérificateur est extérieur au mandat et ainsi permet une validation supplémentaire. Une analyse post-mortem est effectuée après chaque projet. Cette analyse constitue un retour sur ces derniers sur les points forts et faibles. Ceci permet alors d'assurer une amélioration continue.



Ville de
Gatineau
OFFRE DE SERVICES

Projet : Réaménagement des boulevards Mersonneau et St-Laurent, Tronçon 1 à 2
Soumis(e) le : 2008-03-24

PREUVE DE SIGNATURE

Veillez consulter l'article 2.3 du cahier intitulé « **Soumission** », cocher la case appropriée et agraffer, le cas échéant, le ou les documents demandés à la suite de la présente offre.

- Preuve de signature non nécessaire
- Preuve de signature jointe à la présente

AIDE-MÉMOIRE

Veillez consulter l'article 2.4 du cahier intitulé « **Soumission** » afin de vous assurer que la présente offre de services est adéquatement présentée à la Ville.

Veillez vous assurer, avant d'insérer la présente offre de services dans son enveloppe d'avoir :

- Complété tous les champs du présent formulaire
- Signé la présente offre de services
- Identifié et agrafé les documents demandés à la suite de la présente offre
- Inclus cinq (5) copies conformes de la présente offre et de ses annexes

OFFRE DE SERVICES

Projet : Réaménagement des boulevards Marsolin, du Ve et St Laurent, Tronçon 1 Lot 1 Soumission : 2013-09-11

ANNEXES

Veillez cocher les cases appropriées et décrire brièvement les documents joints à la présente offre.

- Preuve de signature
- Curriculum vitae de Claude Marquis
- Curriculum vitae de François Paulhus
- Curriculum vitae de Alain Pelletier
- Curriculum vitae de Brigitte Loignon
- Curriculum vitae de Martin Héту et Roger Rivest
- Curriculum vitae de François Girard, Marc Cummings, Marcel St-Amour
- Curriculum vitae de Pascale Caron, Caroline Leduc, Sylvain Houde
- Curriculum vitae de Claude Melançon et Éric Peissel
- Curriculum vitae de Raymond Desmarais et Jean Beaudoin
- Curriculum vitae de Daniel Poulin et Philippe Émery

Gatineau, le 27 octobre 2003

PAR TÉLÉCOPIEUR (819) 243-2071

Monsieur Denis Lebeau, responsable achats et contrats
Service des finances, Division de l'approvisionnement,
Ville de Gatineau
Case postale 1970, succursale B
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Objet: Appel d'offres 2003 SP 231 – Services professionnels
d'ingénieurs-conseils pour le projet « Réaménagement des
boulevards Maisonneuve et St-Laurent, tronçon 1, lot 1

Et

Appel d'offres 2003 SI 206 – Services professionnels –
Sentiers récréatifs et route verte

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de vos lettres qui nous sommes parvenues par télécopieur le 24 octobre dernier à 16:03, et par lesquelles vous nous indiquez que notre offre de service serait automatiquement rejetée parce que l'offre de prix n'était pas sous enveloppe cachetée.

Nous avons vérifié les termes de références et l'article qui décrit la procédure qui est libellée de la façon suivante (Page S-7) :

« la soumission est automatiquement rejetée si l'offre de prix ou une quelconque façon de la déterminer apparaît en dehors de l'enveloppe opaque et cachetée contenant cette offre de prix. »

Nous comprenons qu'il s'est produit une erreur de notre part dans l'envoi de ces deux offres de services alors que l'offre de prix était insérée dans un des 5 cahiers qui étaient transmis dans une enveloppe cachetée.

Nous comprenons également que l'intention derrière la procédure écrite est de faire en sorte que l'offre de prix ne soit connue qu'une fois la proposition technique évaluée, et que cette offre de prix n'ait aucune influence sur la note technique à être décernée à chaque soumissionnaire.

... 2

Cependant, nous demandons que votre décision soit révisée de sorte que notre offre soit évaluée au mérite, pour les raisons suivantes :

- Le document « offre de prix » a été inséré par erreur par notre personnel dans un des cahiers au lieu d'être inséré dans une enveloppe cachetée; **il ne s'agit en aucune façon d'une intention de vouloir frauder le système mis en place à la Ville pour les soumissions par des Ingénieurs, et/ou d'intention de faire connaître notre prix à l'avance au comité de sélection; par le passé GENIVAR a présenté plusieurs offres conformes selon la nouvelle procédure;**
- Beaucoup d'efforts ont été fournis pour monter ces offres, pour fournir la meilleure équipe possible afin de donner le meilleur service dans le cadre de ces deux projets. **Les coûts associés à la préparation de telles offres s'élèvent à plus de 7 000 \$ par offre** ce qui est considérable; donc en présentant ces offres GENIVAR a démontré un intérêt et un sérieux pour les projets de la Ville;
- Le premier projet est d'une valeur de plus de 100 000 \$ d'honoraires alors que le deuxième d'une valeur de 25 000 \$ à 100 000 \$ d'honoraires. **Ce sont des projets importants pour notre firme** si une ou les deux offres sont retenues, et nous comptons sur ces projets pour remplir une partie importante de notre carnet de commande de l'année 2004;
- Compte-tenu des délais excessivement courts donnés par la ville pour prendre connaissance du projet, monter les offres, présenter un personnel technique qualifié répondant le mieux aux commandes de travail décrites dans les offres, monter le budget d'honoraires, bref préparer un document de qualité afin de réaliser un projet selon les attentes de la ville; fournir un prix forfaitaire qui engage financièrement la compagnie GENIVAR envers la ville sur une longue période de temps avec une part de risque importante, nous croyons qu'il est abusif de rejeter notre proposition **sur la seule base de la méthode de présentation de l'offre;**
- Enfin nous croyons que la liste de vérification accompagnant le document « offre de prix » a pu créer une certaine confusion pour notre personnel qui a préparé ces offres. En effet, ce document (ci-joint) mentionne à la case 4 « **Agrafé** les documents demandés à la suite de la présente offre » et en titre « d'insérer la présente offre de services dans une **enveloppe opaque** ».

L'offre de prix a été agrafée à l'offre et les cinq offres ont été présentées dans la même enveloppe opaque, tel que stipulé dans la liste de vérification. Nous croyons que l'erreur vient de cette méprise.

Monsieur Denis Lebeau

- 3 -

Le 27 octobre 2003

Par conséquent, compte-tenu qu'il s'agit à notre avis d'un vice de forme mineure, nous vous demandons de reconsidérer votre décision quant au rejet de nos offres de services.

Claude Marquis, ing. M. Sc.

CM/nl

p.j. Page 3 de 3 de l'offre de prix de la ville de Gatineau
Lettre du 24 octobre 2003 en provenance de Denis Lebeau
Lettre du 24 octobre 2003 en provenance de Lynda Gariépy

c.c. Monsieur Mark B. Laroche, directeur général – ville de Gatineau (819) 595-7138
Monsieur Yves Ducharme, maire -- ville de Gatineau (819) 595-7106